

Toujours de l'eau, et de la douceur. Sur les 2 premières décades de février nous sommes déjà à 70% d'excédent de précipitations par rapport à un mois de février complet normal. Coté température nous sommes autour de 4° C au-dessus des normales que ce soit pour les minimales ou les maximales même si le 17° du 16 février à Beauvais n'égale pas le record du 24 février 1990 avec 20,4°C.

On pourrait se réjouir de ces températures pour les semis tardifs de céréales et les petits colzas, mais le développement végétatif en conditions hydromorphes n'est jamais un bon présage surtout si à l'inverse le printemps se révélait sec.

COLZA

Fertilisation : accompagner la reprise

Les conditions de portance ne sont pas toujours suffisantes pour intervenir en bonnes conditions, mais il est important de bien accompagner la reprise dans les parcelles qui démarrent bien.

Pour mémoire :

Sur les doses bilan de plus de 170 u (colzas moyens mais à bon potentiel !), prévoir 40 à 60 unités au stade C1 à C2 (reprise à décollement) dès que les conditions de portances le permettent.

Pour des doses plus normales de 100 à 170 unités sur des colzas bien développés il n'y a pas d'urgence, mieux vaut attendre le ressuyage pour éviter les pertes par dénitrification en conditions anaérobies.

Penser au soufre

Sur les parcelles les plus avancées il va bientôt falloir envisager les apports de soufre. Attendre que les sols ressuent car le soufre est lessivable. En bonnes conditions ce n'est pas grave car il est retenu par l'activité biologique présente sur les premiers décimètres de sols, mais en condition hydromorphes l'activité biologique s'effondre et les sulfates restent lessivables.

Conversion soufre élémentaire – sulfate

Rappelons que toutes les formes de soufre fonctionnent. Ce qui compte c'est la dose exprimée en équivalent sulfate. Quand on évoque 75u de soufre cela sous-entend 75 kg de SO₃ par hectare. Si vous apportez du soufre élémentaire (S) il faut diviser par 2,5 pour faire la conversion. Autrement dit apporter 75 kg de SO₃ (sulfate), c'est équivalent à apporter 30 kg de S (soufre élémentaire). Naturellement il faut aussi tenir compte de la concentration du produit pour calculer la quantité d'engrais à apporter. Le soufre apporté en fongicide compte aussi. Un passage de Thiovit à 10kg/ha dosant 80% de S, apporte ainsi l'équivalent de 20 unité de soufre sous forme sulfate.

BLE

Terminer les désherbages

Rappel : En principe on termine de désherber les graminées avant les premiers apports d'azote pour ne pas fertiliser les adventices. A prévoir dès que la portance le permet. Sur les dicots il y a moins d'urgence, surtout sur les gailllets par exemple. S'ils sont peu nombreux, une spécialité à base de fluroxypyr associés éventuellement aux hormones sur chardons en montaison, ou à un

fongicide sur dernière feuille, est beaucoup plus efficace et peu coûteux si la chaleur permet de réduire les doses.

Prévisions de stade épis 1 cm

Les modèles comme mes Sat'Images prévoient des stades épis 1cm très précoces compte tenu des sommes de températures élevées. Comme à chaque fois dans pareille situation, il faudra relativiser. Un stade épis 1cm au 10 mars, ce n'est pas la même chose qu'au 10 avril. Au 10 avril on sait que la montaison est imminente et sera très rapide, au 10 mars on sait que la montaison sera longue et lente, freinée par le photopériodisme (longueur du jour). Cette régulation est très variable d'une variété à l'autre, mais elle existe. En tendance les variétés tardives à montaison sont mieux régulées par le photopériodisme que les précoces. C'est la raison pour laquelle on peut les semer tôt justement. Les interventions sont donc à caller en faisant un compromis stade réel – calendrier. Une chose est immuable en agronomie : la longueur du jour à une date donnée même si la luminosité joue également.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 18 février 2020 (BSV G.C. N°xx), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.